



ArcelorMittal

ArcelorMittal Dofasco

Acier au carbone plat

PRÉSENTATION DE LA GARANTIE GALVALUME^{MC} PAR ARCELORMITTAL DOFASCO

Voici en résumé la présentation des garanties pour produit d'acier revêtus en Galvalume^{MC} et Galvalume Plus^{MC}*. Basées sur des données tangibles d'exposition naturelle sur les bâtiments depuis plus de 30 ans, ArcelorMittal Dofasco Inc. garantit à l'Acheteur que les produits d'acier revêtu en Galvalume^{MC} et en Galvalume Plus^{MC} vendus comme produits de construction pour un usage à l'état non-peint et exposés dans des conditions atmosphériques normales, ne vont pas rompre, échouer structurellement, ou perforer dû à la corrosion, et ce sur une période de 20 ans pour l'AZM150, 35 ans pour l'AZM165.

La garantie Galvalume^{MC} par ArcelorMittal Dofasco est le résultat d'une performance éprouvée sur les bâtiments et des données extensives des études de recherche et développement.

UNE GARANTIE SUPÉRIEURE POUR UN PRODUIT SUPÉRIEUR :

La Garantie pour les feuilles d'acier Galvalume^{MC} revêtues par immersion à chaud dans un bain d'alliage zinc-aluminium répondant à la spécification de poids de revêtement AZ 180 dans le système métrique et vendu à l'état non-peint, est maintenant étendue à 30 ans et 6 mois après livraison au client pour les usages dans le bâtiment en toiture et bardage.

Les aciers revêtus en Galvalume^{MC} d'ArcelorMittal Dofasco répondant à la spécification de poids de revêtement AZM150 et AZM165 sont maintenant également couverts par la Garantie ArcelorMittal Dofasco, et ce respectivement sur des périodes de 20 et 25 ans plus 6 mois après livraison.

La Garantie Galvalume^{MC} ne s'accompagne d'aucun coût supplémentaire comparé aux prix en vigueur pour le Galvalume^{MC} et le Galvalume Plus^{MC}.

*La garantie GALVALUME^{MC} est offerte par ArcelorMittal. Ceci est seulement un résumé, nous vous invitons donc à consulter les Certificats de Garantie pour les informations complètes.